



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2019 A 18 H 30
ORDRE DU JOUR



RAPPORTEUR Mme MOUGIN TARTONNE

1. COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

RAPPORTEUR M. KHELFA

2. MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION « SOCLE » DE LA COMMUNE DE SAINT-CHAMAS POUR L'ANNEE 2019 PAR LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
3. APPROBATION D'UNE CONVENTION DE GESTION RELATIVE AUX COMPETENCES « VOIRIE », « SIGNALISATION » ET « ESPACES PUBLICS » AVEC LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
4. APPROBATION DES AVENANTS N°2 AUX CONVENTIONS DE GESTION RELATIVES A LA COMPETENCE "EAU PLUVIALE" ET LA COMPETENCE "SERVICES EXTERIEURS DEFENSE CONTRE INCENDIES" TRANSFEREES AU 1ER JANVIER 2018 A LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
5. APPROBATION DE L'AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE GESTION RELATIVE A LA COMPETENCE "PROMOTION DU TOURISME DONT LA CREATION D'OFFICES DU TOURISME" TRANSFEREE AU 1ER JANVIER 2018 A LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

RAPPORTEUR Mme BRICOUT

6. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS NON COMPLET A COMPTER DU 1ER MARS 2020
7. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMUNE
8. DETERMINATION DU TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE 2020
9. OPERATIONS D'ORDRE NON BUDGETAIRES
10. DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET PRINCIPAL
11. VOTE DU QUART DES CREDITS : BUDGET PRINCIPAL ET CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL
12. ADHESION ATD 13
13. AVANCE DE SUBVENTION 2020 AU CJL - AIL

RAPPORTEUR M. GRASSET

14. TARIFS DU CENTRE NAUTIQUE MUNICIPAL AU 1ER JANVIER 2020

RAPPORTEUR Mme RAMOS

15. REGLEMENT DE LA SALLE MUNICIPALE

16. REGLEMENT DE LA SALLE DES CREUSETS

RAPPORTEUR M. REYRE

17. CONVENTION PORTANT COOPERATION ENTRE LE DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE ET LA COMMUNE DE SAINT-CHAMAS EN VUE DE LA SECURISATION DU PORT DEPARTEMENTAL DU PERTUIS

RAPPORTEUR M. MERY COSTA

18. DON DE TABLEAUX AU MUSEE MUNICIPAL PAUL LAFRAN

RAPPORTEUR M. CADIOU

19. REDUCTION DU BAIL A CONSTRUCTION 13 HABITAT SUR LA PARCELLE AC 59

20. AVANCE DE SUBVENTION 2020 A L'OFFICE DE TOURISME

RAPPORTEUR Mme GUINET

21. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU LYCEE PROFESSIONNEL LEONARD DE VINCI A MARSEILLE

RAPPORTEUR Mme SPITERI

22. AVANCE DE SUBVENTION 2020 C.C.A.S.

RAPPORTEUR M. KHELFA

23. DECISIONS DU MAIRE